



SYNDICAT DES
RADIOLOGUES
HOSPITALIERS

Cher(e) Collègue,

Vous trouverez sur le site du SRH le document de référence sur la téléradiologie « **Avis professionnel et déontologique sur l'organisation de la télémédecine** ». Il a été élaboré par les experts référents de la SFR, du CERF, du SRH et de la FNMR après 1 an de travail, 5 réunions au Ministère et en collaboration étroite avec le Conseil National de l'Ordre. Le Conseil Professionnel de la Radiologie (G4) l'a approuvé au cours de son dernier CA le 14 décembre 2006.

Il y a 4 semaines nous avons une dernière réunion de concertation restreinte avec les représentants de la DHOS sur ce texte à l'initiative du CNOM. Sans nous prévenir, **le Ministère diffuse parallèlement aux ARH pour avis un autre projet de Circulaire** que vous trouverez sur le site du SRH « Circulaire portant sur l'organisation et le bon usage de la téléradiologie ». Ce document est **inacceptable** car il prend à contre-pied toutes nos propositions et se targue de notre participation au groupe de travail.

Dans ce projet de circulaire, vous noterez en particulier que :

- Dans la lettre d'introduction signée du Ministre de la Santé et des Solidarités, **le rôle même des Médecins Radiologues** est réduit à sa portion congrue de « lecteur » à distance,
- **Les décisions d'exercice de la téléradiologie** incombent aux ARH en ignorant le rôle des Conseils de l'Ordre concernant les modalités de l'exercice médical. Le principe défendu par vos représentants de l'adhésion volontaire et individuelle de chaque PH à ce nouveau mode d'exercice est rejeté au profit de la volonté du duo chef de pôle/directeur,
- **La volonté du ministère est d'axer l'usage de la téléradiologie à la permanence des soins** pour pallier l'absence de Radiologue dans certains hôpitaux, voire de faire fonctionner des scanners sans radiologue. Le SRH s'est déjà élevé pour critiquer le rapport Berland qui n'a pas relevé de pénurie de radiologues hospitaliers ! Ceci prouve que le Ministère veut régler la démographie catastrophique des radiologues hospitaliers par la téléimagerie. Ces positions sont provocatrices et traduisent une méconnaissance inquiétante de la place de notre discipline dans l'organisation des soins et le rôle imminent qu'y jouent les Praticiens Hospitaliers jour et nuit,
- **La téléexpertise est délibérément ignorée** alors qu'elle pourrait venir en aide aux services de Radiologie isolés avec un nombre insuffisant de PH pour s'organiser en sur-spécialités d'organes.



SYNDICAT DES
RADIOLOGUES
HOSPITALIERS

- **Le financement** est à peine évoqué sans aucune proposition crédible. Tout pourrait être négocié par le directeur de l'établissement sous forme d'appels d'offre sans rémunération complémentaire aux radiologues hospitaliers qui pourtant assureraient un surcroît considérable d'activité, de pénibilité et de contraintes. Des entreprises extérieures au service public seraient susceptibles de répondre à des appels d'offre lancés par un Directeur.

Votre action régionale, en vous référant à notre document « **Avis professionnel et déontologique sur l'organisation de la télémédecine** » est **indispensable**. La téléradiologie nouvel outil d'exercice médical de l'imagerie ne doit pas nous être imposée par l'administration. Elle ne doit pas être un palliatif à une situation démographique catastrophique ou être une source d'économie à courte vue. Ce nouvel outil doit être développé par les radiologues et utilisé dans l'intérêt des patients (Guide du Bon Usage des Examens d'Imagerie) et permettre de renforcer la place de notre discipline dans les hôpitaux en consolidant les équipes pour aboutir à une masse critique acceptable de radiologues par site.

Vos confrères du libéral, comme les représentants de la SFR aux Comités Régionaux d'Imagerie, vont recevoir de leur structure nationale respective ce texte fondateur « **Avis professionnel et déontologique sur l'organisation de la télémédecine** ». Les Conseils Départementaux de l'Ordre seront informés après les fêtes par le Conseil National. Dans la mesure du possible **une action concertée des Radiologues dans chaque région** est souhaitable.

Nous comptons sur vous et vous remercions de nous tenir au courant de l'évolution de ce dossier dans votre région.

Bien cordialement.

Pr Alain RAHMOUNI
Secrétaire Général du SRH

Dr Daniel BERSANI
Président du SRH